

REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX HUGUES LASSAYS VELO&OXYGEN

 Course en 2 étapes
 Dimanche 18 Août 2019

► 1^{ère} ETAPE : CLM Ind.-10.800km St-Gilles / St-Paul
Départ : 100m après le rond-point d'Eden sur la droite au niveau de l'entrée d'Helilagon; direction Saint-Paul par N1A.

Arrivée : Face au Cimetière Marin.

Horaires : 08h00 ; 1^{er} départ puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.

Catégories :

Féminines (Cad,Jun,Sen) Pass'Cyclisme D1,D2,D3

Cadets CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR

Pas d'inscription sur place : les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

Émargement : Obligatoire 15 minutes avant chaque départ.

MOTO OUVREUSE : Interdit.

VOITURE SUIVEUSE : 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

VEHICULE : Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement au Commissaire lors de l'émergence. La voiture devra respecter la distance réglementaire, (10m, feux de croisement, warning).

EQUIPEMENT : Les vélos de CLM devront être aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction. Tenue réglementaire aux couleurs du club.

EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :

-En catégorie CADET (garçons) les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont interdits. Le braquet Cadet doit être réglementaire (7,62m).

-En catégorie FEMININE CADETTE les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont autorisés. Le braquet est libre. Elles concourent au même temps que les Féminines Jun-Sen.

Dépannage : à l'arrêt, à droite de la Chaussée.

Ravitaillement : Interdit.

Récompenses : Les 3 premiers / CAT+ 1 maillot de leader.

SANDWICHS : les dirigeants de chaque club ayant des coureurs participant à l'étape 1 et 2 sont priés de venir récupérer les sandwiches de leurs coureurs à l'arrivée de l'étape 1 du CLM de 9h30 à 10h30

► 2^{ème} ETAPE : Circuit de 4,500km Cambaie St-Paul
Départ : Axe mixte de Cambaie, direction le port jusqu'au rond-point (avant le pont), demi-tour en empruntant la voie de bus jusqu'au dernier rond-point puis direction sans soucis par D2 jusqu'au rond-point Grand Poupier, demi-tour vers axe mixte.

Arrivée : Axe mixte de Cambaie.

CATEGORIES et HORAIRES :

Accueil et émergence : 11h30

Arrêt de l'émergence 30 minutes avant chaque départ. Dossard à Droite

- PCY D1 + D2 / CADETS : 12h30 13 tours soit 58.000km

- PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen : 12h32 10 tours soit 45.000km

- CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR (Etape 2) :

- 14h15 18 tours soit 81.000km

Remises des Récompenses : 16h30

LEGENDE : D1=Pass'Cyclisme Open, D2= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, D3= Pass'Cyclisme 1^{ère} année de licence + VET3 (60+). La catégorie Vétérain : VET1 (40+), VET2 (50+), VET3 (60+). **NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.**

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.

Ravitaillement : uniquement à pied, à droite de la chaussée :

➔ Autorisé pour les Catégories :

 PCY D1 + D2 / CADETS : 7^{ème} au 10^{ème} tour inclus.

 PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen : 5^{ème} au 8^{ème} tour inclus.

 CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR : du 10^{ème} au 15^{ème} tour inclus.

Dépannage : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

Course en circuit : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

Sécurité : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

Prix aux coureurs : Pas de grille Fédérale.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie.

ENGAGEMENTS : 8€ : par coureur, +4€ dossard si oubli.

 ➔ Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oubli.
DOSSARD A DROITE
Inscriptions obligatoires sur : www.webservices.re avant le mercredi 14.08.2019 – 12H00.

 ● Indiquez les coureurs pour le CLM Etape 1 pour l'ordre de départ.
Arbitres : MAILLOT Huguette, DUDON Karine, BULIN Margareth, MONTUSCLAT Pascal, GONNEAU Jean Denis, LAURET Daniel, GOULJAR Eddy.

Délégué Fédéral : LAURET Daniel.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).